

Comité Départemental des Yvelines de Natation

45 Avenue du Général De Gaulle

78140 VELIZY-VILLACOUBLAY



PROJET **Calendrier Sportif Départemental** **Année 2022**

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
REGLEMENTS GENERAUX ET SPORTIFS	3
CALENDRIER DEPARTEMENTAL 2022	6
COUPE DES DEPARTEMENTS JEUNES ET JUNIORS (organisation LIF)	8
JOURNEES QUALIFICATIVES AUX CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX AVENIRS	9
JOURNEES JEUNES	10
CIRCUIT DEPARTEMENTAL	11
CHAMPIONNATS DES YVELINES	12
Grille de temps des Championnats des Yvelines 2022	13
CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX DES MAITRES	15
(Compétition comptant pour le Challenge Départemental des Maîtres)	
MEETING DEPARTEMENTAL DES JEUNES	16
CHAMPIONNATS « HONNEUR »	17
CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX AVENIRS	18
ACTION DEPARTEMENTALE CATEGORIE AVENIRS	19
CHALLENGE AVENIRS	20
ENF	22
COUPE INTERCLUBS JEUNES (poule départementale)	24
JOURNEES QUALIFICATIVES DEPARTEMENTALES	25
COUPE INTERCLUBS AVENIRS	26

REGLEMENTS GENERAUX ET SPORTIFS

1. SAISON SPORTIVE

Elle s'étale du **1^{er} janvier au 31 décembre 2022**.

2. LICENCES

Les nageurs ne peuvent participer aux compétitions que si leur club a validé et payé la licence « Compétiteur » de la FFN, licence 2021/2002 jusqu'au 31 août et licence 2022/2023 du 16 septembre au 31 décembre.

3. ENGAGEMENTS AUX EPREUVES DEPARTEMENTALES

Tous les engagements de la saison 2022 se feront via EXTRANAT. Les compétitions déléguées aux clubs seront préparées par le secrétariat administratif du CD78 NATATION sur EXTRANAT.

Une somme forfaitaire sera demandée par le CD78 à tous les clubs participant à des compétitions départementales avant le **mardi 1^{er} janvier 2022**.

Les Clubs pourront éditer directement d'EXTRANAT leur bordereau financier. Le tarif des engagements sera saisi à la création de la compétition dans EXTRANAT.

Une facture récapitulative sera établie par le CD78 NATATION en fin de saison sportive 2022 comprenant également les amendes pour non présentation d'officiels et les majorations pour les forfaits non déclarés qui seront notifiés aux clubs au fil de l'eau.

4. AUTORISATIONS D'ORGANISATIONS AU CD78

Seules, les compétitions inscrites dans le calendrier départemental seront prises en compte dans la base de données FFN et pourront servir de qualification aux différentes compétitions. Pour être intégrées à la base fédérale, les performances doivent être réalisées dans des compétitions qui concernent deux clubs minimums et avec 20 performances pour chacun des 2 clubs.

Les clubs peuvent faire inscrire au calendrier départemental des Meetings locaux ou départementaux : les demandes doivent être adressées au CD78 au plus tard le **15 décembre 2021** pour la période du 1^{er} janvier au 31 août et avant le 15 septembre 2022 pour la période du 15 septembre au 31 décembre.

Pour les demandes de déplacements, stages... les clubs devront se conformer aux règlements de la FFN.

5. ENGAGEMENTS / FORFAITS

Droits d'engagements : se référer au règlement de chaque compétition.

Tous les engagements validés sur EXTRANAT seront facturés aux clubs. (Sauf dans le cas où le CD78 serait amené à refuser des engagements valides compte tenu d'une trop longue réunion ou en cas d'une annulation de compétition.)

Après la fin de période de saisie sur EXTRANAT, en cas d'oubli ou d'erreurs d'engagements, à titre exceptionnel et uniquement sur demande du Président du club concerné, le CD78 pourra dans l'intérêt des nageurs rattraper des engagements. Cette procédure doit rester exceptionnelle et pourra être refusée par le CD78. En cas d'accord, les engagements concernés seront facturés avec une majoration de 5 € par engagement.

Attention, également à bien valider vos engagements avant la fin de période sur EXTRANAT sinon les engagements seront également majorés de 5 €.

Lors des compétitions où le programme est établi sur le bord de bassin, tout forfait non déclaré après l'édition du programme se verra pénaliser de 15 € par course individuelle et par relais.

Dans le cas où le programme est établi avant la compétition, tout forfait non déclaré au départ de la première série de la compétition se verra également pénaliser de 15 € par course individuelle et 15 € par relais.

Nous conseillons aux entraîneurs de préparer à l'avance, dans la mesure du possible, la feuille de forfait disponible sur le site du CD78 Natation et éventuellement nous l'adresser par courriel au plus tard le vendredi précédent la compétition avant midi.

Afin que les compétitions se déroulent dans les meilleures conditions, le CD78 demande aux clubs de l'informer des forfaits aux différentes épreuves, dès qu'ils en ont connaissance.

6. TRANSMISSION DES RESULTATS

Les clubs organisateurs et/ou gestionnaires de compétitions déléguées et les organisateurs de meetings devront :

- Faire remonter les résultats sur le site de la FFN, idéalement le dimanche soir et au plus tard avant le lundi soir minuit.
- Envoyer par e-mail, le plus rapidement possible (et idéalement le soir de la compétition) les fichiers FFNex, PCE et PDF des résultats ainsi que la fiche de jury remplie sur Extranat Pocket, aux adresses e-mail suivantes ; cdy.ffn@wanadoo.fr et d.lahaye@orange.fr.

Les clubs et/ou gestionnaires de compétitions déléguées et les organisateurs de meetings sont responsables des résultats et des éventuelles modifications à saisir post-compétition en liaison avec le service concerné de la FFN. Il est conseillé de faire une sauvegarde de la base EXTRANAT à chaque fin de compétition afin d'effectuer les éventuelles modifications sur n'importe quel PC.

7. HOMOLOGATION DES RECORDS ET MEILLEURES PERFORMANCES DES YVELINES Y COMPRIS LES MAITRES

Le CD78 a décidé de laisser gérer directement les MPY de 12 à 18 ans, les RDY TC et les MPY et RDY individuelles et MPY des relais des Maîtres par l'application ExtraNat.

Comme la FFN ne gère plus les temps de passage si une performance est battue avec un temps de passage merci de nous le signaler.

Enfin, les catégories, 9 ans et moins, 10 et 11 ans n'étant pas gérées sur le site FFN, nous continuerons la gestion des MPY via EXCEL.

9. OFFICIELS

Pour toutes les compétitions organisées par le CD78 (ne concerne pas les compétitions AVENIR) et les compétitions par équipe qui ont un règlement particulier en fonction du nombre d'équipes présentées et par réunion, les clubs engagés devront **présenter un officiel pour 4 nageurs présents le jour de la compétition et 2 officiels à partir de 8 nageurs**. Les clubs non ou insuffisamment représentés dans le jury devront s'acquitter **d'une amende forfaitaire de 50 € par réunion**.

D'autre part, tous les officiels A et B n'ayant pas validé leur recyclage pourront se présenter au juge-arbitre dans le temps imparti pour les essais chrono, mais ne pourront qu'exercer les fonctions habituelles des officiels C (chronométrateur, informatique, délégué de plages...).

Seule la commission des officiels du CD78 peut définir la fonction d'un officiel non recyclé.

Pour éviter tout risque d'officiel non licencié, les clubs sont encouragés à inscrire leurs officiels sur extranat avant la compétition. Les feuilles de jury devront être saisies sur ExtraNat Pocket et envoyées au CD78 sous forme d'un fichier PDF en même temps que les résultats de la compétition.

10. MEETINGS EN YVELINES

- 3^{ème} Rencontre des Maîtres de l'AO TRAPPES : 08 janvier 2022
- Meeting des Maîtres de la Vallée à Chevreuse : Samedi 22 janvier 2022
- Meeting de Saint-Germain en Laye : 28-29 et 30/01/2022
- Meeting du Confluent de l'US Conflans-Sainte-Honorine :
- 3^{ème} Meeting Espoirs Claude GENOT de la Vallée à Chevreuse : 19 et 20 mars 2022
- 6^{ème} Meeting des Maîtres du CN. Poissy :
- Meeting Espoirs de la SN. Versailles : 4 et 5 juin 2022

11. PROCEDURES DE DEPART

Application des règles de la FFN, à savoir un seul départ pour les compétitions individuelles sauf Avenirs et compétitions par équipe deux départs. Les relais nagés lors de compétitions « individuelles » sont considérés comme épreuves individuelles (exemple : Championnats des Yvelines).

A contrario, les relais nagés dans les épreuves par équipe (Coupe Interclubs Avenirs et Jeunes) sont considérés comme des épreuves par équipe.

12. RECOMPENSES

Dans certaines compétitions que nous ne pouvons définir par avance, en plus des médailles, des lots seront remis à certains nageurs accédant au podium et/ou aux nageurs ayant réalisé la meilleure performance à la table de cotation. Ces lots ainsi que les médailles, coupes, ..., **ne seront remis au récipiendaire que s'il est présent au moment de la remise y compris les récompenses à la meilleure performance à la table de cotation où le nageur devra être présent à la fin de la compétition.**

Les bons d'achat distribués lors des Championnats des Yvelines 2020 devront impérativement être utilisés sur le stand le jour de la compétition. Aucune dérogation à ce principe ne sera accordée.

13. CATEGORIES

Avenirs	Filles 2012 et après	Garçons 2011 et après
Jeunes	Filles 2009-2011	Garçons 2008-2010
Juniors	Filles 2005-2008	Garçons 2004-2007
Seniors	Filles 2004 et avant	Garçons 2003 et avant

14. COMBINAISONS

Pour toutes les compétitions organisées par le CD78, les nageurs devront respecter le règlement fédéral. Nous invitons les nageurs à se renseigner sur le site de la FFN et, en cas de doute, de demander confirmation en interne dans leur club respectif.

CALENDRIER DEPARTEMENTAL 2022

Dates	Compétitions	Catégories	Bassin	Engagements sur Extranat
	Meeting du Confluent de l'USC	Jeunes et +	CONFLANS	Voir organisateur
08/01/2022	Meeting des Maîtres de l'AOT	Maîtres	TRAPPES	Voir organisateur
15/01/2022	Coupe régionale des départements Jeunes et Juniors	Jeunes et Juniors	25 m	Sélection départementale
22/01/2022	Meeting des Maîtres de l'ANV	Maîtres	CHEVREUSE	Voir organisateur
22 ou 23/01/2022	Journées de Qualification Championnats Départementaux Avenir 1	Avenirs	VELIZY	Au plus tard le 19/01/2022
28-29 et 30/01/2022	Meeting National de Saint Germain en Laye	Jeunes et +	SAINT-GERMAIN EN LAYE	Voir Organisateur
29 et 30/01/2022	Journée Jeunes J1	Jeunes	25 m	Au plus tard le 26/01/2022
05/02/2022 et 06/02/2022	Circuit départemental 1	Jeunes et +	VERSAILLES/Montbauron ?	Au plus tard le 02/02/2022
12 et 13/02/2022	Journée Jeunes J2	Jeunes	25 m	Au plus tard le 09/02/2022
VACANCES SCOLAIRES du 19/02/2022 au 07/03/2022				
19 et 20/03/2022	Meeting Espoirs Claude GENOT	Avenirs et Jeunes	CHEVREUSE	Voir organisateur
26/03/2022 et 27/03/2022	Journées Jeunes J3	Jeunes	? VELIZY	Au plus tard le 23/03/2022
02 et 03/04/2022	Circuit départemental 2	Jeunes et +	25m	Au plus tard le 30/03/2022
09 ou 10/04/2022	Journées de Qualification Championnats Départementaux Avenir 2	Avenirs	25m	Au plus tard le 06/04/2022
16-17-18/04/2022	Journées Jeunes J4	Jeunes	25 m	Au plus tard le 13/04/2022
VACANCES SCOLAIRES du 23/04/2022 au 09/05/2022				
14 et 15/05/2022	Championnats des Yvelines	Jeunes et +	25 ou 50m	Au plus tard le 11/05/2022
21/05/2022 ou 22/05/2022	Journées de Qualification Championnats Départementaux Avenir 3	Avenirs	VELIZY	Au plus tard le 18/05/2022
	Championnats départementaux des Maîtres	Maîtres		Au plus tard le
En attente LIFN	Coupe de France des Départements	Jeunes	25 m	Organisateur LIF
	Action Départementale Catégorie Avenir	Avenirs		
	Meeting des Maîtres du CNPy	Maîtres	POISSY	Voir organisateur
04 et 05/06/2022	Meeting de Versailles	Avenirs, Jeunes, Juniors 1&2	VERSAILLES	Voir organisateur
11 et 12/06/2022	Meeting départemental des Jeunes	Jeunes		Au plus tard le 08/06/2022

18 et 19/06/2022	Finale circuit départemental / Championnats « Honneur »	Jeunes et +	25 m	Au plus tard le 15/06/2022
18 et 19/06/2022	Championnats Départementaux Avenirs	Avenirs	VERSAILLES/Montbauron	Au plus tard le 15/06/2022
VACANCES SCOLAIRES du 7 juillet au 1^{er} septembre				
17/07/2022	Finale Coupe de France des Départements	Jeunes	50m	Sélection départementale
Aucune compétition natation course ne peut être organisée sur extranat entre le 1 ^{er} et le 15 septembre				
	Un p'tit 50 maîtres	Maîtres	POISSY	Voir organisateur
VACANCES SCOLAIRES du 22/10/2022 au 07/11/2022				
Novembre	Interclubs TC	Avenirs à Maîtres	25 m	Voir organisateur LIF
Novembre	Interclubs Jeunes	Jeunes	25 m	Au plus tard le
Décembre	Interclubs Avenirs	Avenirs	25 m	Au plus tard le
Nov/dec	Journée Qualificative	Juniors et +	25m	Au plus tard le
	Meeting de Chevreuse	Jeunes à Seniors	CHEVREUSE	Voir organisateur
	Meeting des Maîtres de l'USC	Maîtres	CONFLANS STE HONORINE	Voir organisateur
	?	Avenirs		Au plus tard le
	3 ^{ème} rencontre des Maîtres de l'AOT	Maîtres	TRAPPES	Voir organisateur
VACANCES SCOLAIRES du 17/12/2022 au 03/01/2023				

COUPE DES DEPARTEMENTS JEUNES ET JUNIORS

Compétition d'animation par Département organisée par la LIF

DATE : Le 15/01/2022

LIEUX :

CATEGORIES : Jeunes et Juniors

1 équipe Filles composée de 4 Jeunes et 4 Juniors et 1 équipe Garçons composée de 4 Jeunes et 4 Juniors

PROGRAMME :

1^{ère} réunion : Relais 4X50 DOS D/M – 100 PAP D/M Jeunes – 200 PAP D/M Juniors – 100 BRA D/M Jeunes – 200 BRA D/M Juniors – Relais 4X50 4N D/M

2^{ème} réunion : Relais 4X50 PAP D/M – 100 DOS D/M Jeunes – 200 DOS D/M Juniors – 100 NL D/M Jeunes – 200 NL D/M Juniors – Relais 4X BRA D/M

REGLEMENT SPORTIF :

100 pap, 100 dos, 100 brasse, 100 NL pour les Jeunes

200 pap, 200 dos, 200 brasse, 200 NL pour les Juniors

Les séries seront nagées par catégories

Les relais sont nagés 2 fois et seront composés par catégorie.

Chaque nageur doit faire obligatoirement 2 nages et les 4 relais. Exemple ; par équipe, 2 Jeunes Filles au 100 papillon et 2 Juniors Filles au 200 papillon.

ENGAGEMENTS

Les engagements sont à faire sur extranat.fr.

SELECTION :

La présélection paraîtra dans le bulletin d'information 3 semaines avant la date de la compétition.

La sélection paraîtra dans le bulletin d'information 2 semaines avant la date de la compétition.

La sélection se fera sur la base des rankings tous bassins en prenant les performances de la base fédérale jusqu'au 27 avril 2020

ENCADREMENT :

L'encadrement sera composé de 4 entraîneurs maximum.

Entraîneurs : à désigner

Le CD78 devra présenter 4 officiels dont 1 A

EQUIPEMENT :

Les nageurs de la sélection se verront remettre un équipement (à définir) aux couleurs du CD78

Les officiels recevront un polo de couleur blanche avec le logo du CD78

JOURNEES QUALIFICATIVES AUX CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX AVENIRS

DATES : 23/01/2022

09 ou 10/04/2022

22/05/2022

LIEU : VELIZY OP : 13h30

?

VELIZY OP : 13h30

CATEGORIES : Filles 2012 – Filles 2013 et après – Garçons 2011 – Garçons 2012 et après
Les nageurs devront être titulaires du Pass'compétition

Qualificatif à la finale des Championnats Départementaux Avenirs des 18 et 19/06/2022
Sert de support à la sélection départementale avenir.

PROGRAMME :

Dimanche 23/01/2022 (Vélizy)

1^{er} PLOT : 50 DOS – 50 BRA – 50 NL – 50 PAP – 200 NL – 400 NL - 4X50 NL

2^{ème} PLOT : 100 DOS – 50 BRA – 100 NL – 50 PAP – 100 4N – 200 4N – 4X50 NL
Samedi ou Dimanche

Dimanche 22/05/2022 (Vélizy)

3^{ème} PLOT: 50 DOS – 100 BRA – 50 NL – 100 PAP – 200 NL – 400 NL – 4x50 4N

ENGAGEMENTS :

1^{er} plot : Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 12 au 19/01/2022**

temps d'engagements libres.

2^{ème} plot : Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 30/03 au 06/04/2022**

temps d'engagements libres.

3^{ème} plot : Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 11 au 18/05/2022**

temps d'engagements libres.

Droits d'engagements : 2.80 € par épreuve individuelle nagée et 5.60 € par relais nagé. 1 € par épreuve individuelle nagée et 2 € par relais nagé pour les clubs 100% licences. Gratuité pour les clubs organisateurs.

Les nageurs sont autorisés à s'engager **sur 3 épreuves maximum par plot.**

RECOMPENSES : (offertes par le CD78 NATATION)

Par années d'âge, médailles aux 3 premiers de chaque épreuve.

En relais, médailles aux trois premiers relais toutes catégories.

CLASSEMENT :

- Pour la sélection départementale avenir
- Pour la qualification au championnat départemental avenir

Addition de la meilleure cotation dans chacun des groupes d'épreuves suivants qui auront dû être nagés au moins une fois

- 200 NL ou 100 4N pour les F2013 et plus jeunes et G2012 et plus jeunes ; 400 NL ou 200 4N pour les F2012 et G2011
- 50 NL, 100 NL, 50 Dos, 100 Dos
- 50 Br, 100 Br, 50 Pap, 100 Pap

JOURNEES JEUNES

DATES : 4 journées : 29-30/01/2022 - 12-13/02/2022 – 26/03/2022 – 16-17 et 18/04/2022

LIEUX : VELIZY **OP :** 13h30 **le** 27/03/2022

CATEGORIES : FILLES 2009-2011 – GARCONS 2008-2010

Qualificatives aux Championnats de France des Jeunes, aux Championnats Régionaux des Jeunes et au Meeting Départemental des Jeunes

PROGRAMME :

Journées 1

Samedi 29/01/2022 : 200 NL D/M - 200 4N D/M – 50 NL D/M – 100 DOS D/M – 200 BR D/M – 400 NL D/M – 50 BR D/M – 100 PAP D/M

Dimanche 30/01/2022 : 50 DOS D/M – 100 NL D/M – 200 PAP D/M – 200 DOS D/M – 50 PAP D/M – 100 BR D/M - 400 4N D/M

Journées 2

Samedi 12/02/2022 : 1500 NL D – 800 NL M - 200 4N D/M – 50 NL D/M – 100 DOS D/M – 200 BR D/M – 400 NL - 50 BR D/M – 100 PAP D/M – 200 NL D/M

Dimanche 13/02/2022 : 800 NL D – 1 500 NL M – 50 DOS D/M – 100 NL D/M – 200 PAP D/M – 200 DOS D/M – 50 PAP D/M – 100 BR D/M - 400 4N D/M

Journées 3

Samedi 26/03/2022 : 200 NL D/M - 200 4N D/M – 50 NL D/M – 100 DOS D/M – 200 BR D/M – 400 NL D/M – 50 BR D/M – 100 PAP D/M

Dimanche 27/03/2022 : 50 DOS D/M – 100 NL D/M – 200 PAP D/M – 200 DOS D/M – 50 PAP D/M – 100 BR D/M - 400 4N D/M

Journées 4

samedi 16/04/2022 : 1500 NL D – 800 NL M - 200 4N D/M – 50 NL D/M – 100 DOS D/M – 200 BR D/M – 100 PAP D/M

Dimanche 17/04/2022 : 800 NL D – 1 500 NL M – 50 DOS D/M – 100 NL D/M – 200 PAP D/M — 100 BR D/M - 400 4N D/M

Lundi 18/04/2022 : 400 NL D/M – 50 BR D/M - 200 DOS D/M - 50 PAP D/M - 200 NL D/M

ENGAGEMENTS : 5 engagements maximum par nageur par week-end pour les journées 1, 2 et 3 ; 6 engagements pour les journées 4

PLOT 1 : Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 19 au 26/01/2022** temps d'engagements libres.

PLOT 2 : Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 02 au 09/02/2022** temps d'engagements libres.

PLOT 3 : Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 16 au 23/03/2022** temps d'engagements libres.

PLOT 4 : Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 06 au 13/04/2022** temps d'engagements libres.

Droits d'engagements : 2.80 € par épreuve.

CIRCUIT DEPARTEMENTAL

DATES : le 06/02/2022 les 02 et 03/04/2022

LIEUX : VERSAILLES/MONTBAURON OP : 18h00 à 22h30 le 05/02/2022

CATEGORIES : JEUNES et plus

PROGRAMME :

Seules les épreuves suivantes sont ouvertes à la catégorie Jeunes dont le parcours privilégié doit être les journées Jeunes : 50 NL, 50 D, 50 B, 50 P, 100 4N

Samedi 5/02/2022 : 800 NL D/M – 50 DOS D/M – 50 NL D/M – 200 BR D/M - 400 NL D/M – 200 DOS D/M – 50 PAP D/M – 100 BR D/M - 100 4N D/M

Dimanche 6/02/2022 : 1500 NL D/M – 100 PAP D/M- 50 BR D/M – 200 NL D/M – 200 4N D/M - 200 PAP D/M – 100 DOS D/M – 100 NL D/M - 400 4N D/M

Samedi 2/04/2022 : 800 NL D/M – 50 DOS D/M – 100 NL D/M – 200 BR D/M - 400 NL D/M – 200 DOS D/M – 200 PAP D/M – 100 BR D/M - 100 4N D/M

Dimanche 3/04/2022 : 1500 NL D/M – 100 PAP D/M- 50 BR D/M – 200 NL D/M – 200 4N D/M - 50 PAP D/M – 100 DOS D/M – 50 NL D/M - 400 4N D/M

QUALIFICATIONS :

Tous les nageurs peuvent participer quel que soit le niveau sachant que certains nageurs sont déjà qualifiés pour le niveau supérieur via leur appartenance aux Séries A et B de la LIF.

La catégorie Jeunes ayant son propre circuit, seules les épreuves de 50m et 100m 4N leur sont ouvertes.

ENGAGEMENTS :

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 26/01 au 02/02/2022** Temps d'engagements libres.

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 23 au 30/03/2022** Temps d'engagements libres.

6 engagements maximum sur le week-end.

Droits d'engagements : 2.80 € par épreuve.

CHAMPIONNATS DES YVELINES

DATES : Les 14 et 15/05/2022

LIEU :

CATEGORIES : Jeunes (Filles 11-13 ans et Garçons 12-14 ans) / Juniors 1 (Filles 14-15 ans et Garçons 15-16 ans) / Juniors 2 (Filles 16-17 ans et Garçons 17-18 ans) / Seniors (Filles 18 ans et + et Garçons 19 ans et +)

PROGRAMME :

1^{ère} réunion : 50 NL D/M – 400 4N D/M – 200 NL D/M – 100 DOS D/M - 800 NL D et 1500 NL Garçons Jeunes

2^{ème} réunion : 50 PAP M/D – 50 BR M/D – 200 DOS M/D – 1500 NL M – 200 PAP D/M

Entracte

Relais 4 X 50 NL D/M

3^{ème} réunion : 200 4N D/M – 50 DOS D/M – 400 NL D/M – 100 BR D/M – 100 PAP D/M

4^{ème} réunion : 100 4N D/M – 200 BR D/M – 100 NL D/M

Entracte

Relais 4 x 50 4N D/M.

QUALIFICATIONS :

Les nageurs de séries **A et B de la LIF** peuvent s'engager sans condition.

Les autres devront avoir réalisé les temps de la grille au cours de la saison 2020-2021 ou 2021-2022

ENGAGEMENTS :

Un nageur pourra s'engager officiellement sur 5 épreuves + les relais.

Une seule équipe de relais par club par type de relais et par catégorie.

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 04 au 11/05/2022**

Concernant les relais 4 x 50 m NL et 4 x 50 m 4 Nages, les surclassements sont autorisés à condition qu'il reste au moins un nageur de la catégorie concernée.

Un nageur ne peut nager un type de relais que dans une seule catégorie.

Droits d'engagements Yvelines : 3.20 € par épreuve individuelle et 6.50 € par relais.

RECOMPENSES :

Le vainqueur du classement de chaque épreuve individuelle des catégories ci-dessus se verra décerner le titre de « Champion des Yvelines »
Les 3 premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie recevront une médaille.

Le premier nageur 2008 et la première nageuse 2009 de chaque épreuve sera également récompensée.

Les nageurs des 3 premiers relais 4 x 50 m NL et 4 x 50 m 4 Nages des catégories ci-dessus recevront une médaille.

Une récompense sera attribuée à la meilleure performance à la table de cotation DAMES et MESSIEURS par catégorie.

CLASSEMENT CLUB :

A l'issue des championnats, il sera effectué un classement « club » toutes catégories en prenant la meilleure performance de chaque nageur à laquelle seront rajoutés les points des relais. Le Vainqueur se verra attribuer la réplique d'un Trophée qui sera remis en jeu chaque saison. Sur ce trophée il sera gravé une plaque avec le sigle du club vainqueur du classement par équipe des Championnats des Yvelines Le Trophée est définitivement acquis au club l'ayant remporté trois fois.

GRILLE DE TEMPS DES CHAMPIONNATS DES YVELINES 2022

MESSIEURS	50 m NL	100 m NL	200 m NL	400 m NL	1.500 m NL 800 m NL (Jeunes)	50 m DOS	100 m DOS	200 m DOS	50 m BRASSE	100 m BRASSE	200 m BRASSE	50 m PAP.	100 m PAP.	200 m PAP.	100 m 4 N.	200 m 4 N.	400 m 4 N.
Seniors	28''10	1'01''90	2'17''00	4'51''00	19'13''00	32''70	1'10''40	2'34''00	35''80	1'18''10	2'49''50	30''60	1'08''20		1'11''10	2'35''50	5'31''00
20 ans	28''70	1'03''30	2'20''50	4'58''00	19'40''00	33''40	1'12''00	2'37''50	36''60	1'19''90	2'53''00	31''30	1'09''80	2'34''90	1'12''80	2'39''00	5'38''00
19 ans	28''80	1'03''60	2'21''00	4'59''00	19'45''00	33''60	1'12''30	2'38''00	36''70	1'20''20	2'54''00	31''40	1'10''10	2'35''50	1'13''10	2'39''50	5'40''00
18 ans	29''10	1'04''20	2'22''00	5'02''00	19'56''00	33''90	1'13''00	2'39''50	37''10	1'21''00	2'55''50	31''70	1'10''70	2'37''00	1'13''70	2'41''00	5'43''00
17 ans	29''50	1'05''10	2'24''00	5'06''00	20'12''00	34''30	1'14''00	2'41''50	37''60	1'22''10	2'58''00	32''10	1'11''70	2'39''50	1'14''70	2'43''00	5'48''00
16 ans	29''70	1'05''60	2'25''50	5'09''00	20'22''00	34''60	1'14''50	2'43''00	37''90	1'22''70	2'59''50	32''40	1'12''20	2'40''50	1'15''30	2'44''50	5'50''00
15 ans	30''20	1'06''70	2'27''50	5'14''00	20'42''00	35''20	1'15''80	2'45''50	38''50	1'24''10	3'02''50	32''90	1'13''40	2'43''00	1'16''60	2'47''00	5'56''00
14 ans	33''00	1'13''00	2'40''00	5'34''00	22'20''00	40''00	1'24''00	3'00''00	43''00	1'33''00	3'20''00	40''00	1'25''00	3'10''00	1'25''00	3'05''00	6'20''00
13 ans	34''50	1'15''50	2'47''50	5'44''50	22'55''00	41''00	1'26''50	3'06''50	44''50	1'35''50	3'27''50	42''00	1'29''50	3'20''00	1'27''50	3'09''50	6'34''00
12 ans	36''00	1'18''00	2'55''00	5'55''00	23'30''00	42''00	1'28''50	3'12''50	45''50	1'38''50	3'35''00	44''00	1'34''00	3'30''00	1'30''00	3'13''50	6'48''00

	50 m NL	100 m NL	200 m NL	400 m NL	800 m NL	50 m DOS	100 m DOS	200 m DOS	50 m BRASSE	100 m BRASSE	200 m BRASSE	50 m PAP.	100 m PAP.	200 m PAP.	100 m 4 N.	200 m 4 N.	400 m 4 N.
Seniors	32"10	1'09"90	2'32"50	5'19"00	10'56"00	37"10	1'19"60	2'50"50	40"90	1'28"90	3'10"50	34 "30	1'16"90	2'49"00	1'21"20	2'54"00	6'07"00
20 ans	32"80	1'11"50	2'36"00	5'26"00	11'11"00	38"00	1'21"40	2'54"50	41"90	1'31"00	3'15"00	35"10	1'18"70	2'53"00	1'23"10	2'58"00	6'15"00
19 ans	33"00	1'11"80	2'36"50	5'27"00	11'14"00	38"10	1'21"70	2'55"00	42"00	1'31"30	3'15"50	35"20	1'19"00	2'54"00	1'23"40	2'58"50	6'16"00
18 ans	33"30	1'12"40	2'38"00	5'30"00	11'20"00	38"50	1'22"50	2'57"00	42"40	1'32"20	3'17"20	35"60	1'19"70	2'55"50	1'24"20	3'00"20	6'20"00
17 ans	33"70	1'13"40	2'40"00	5'35"00	11'29"00	39"00	1'23"60	2'59"00	43"00	1'33"40	3'20"00	36"00	1'20"80	2'57"50	1'25"30	3'03"00	6'25"00
16 ans	34"00	1'14"00	2'41"50	5'38"00	11'35"00	39"30	1'24"20	3'00"50	43"30	1'34"20	3'21"50	36"30	1'21"40	2'59"00	1'25"70	3'04"00	6'28"00
15 ans	34"50	1'15"20	2'44"00	5'43"00	11'46"00	39"90	1'25"60	3'03"50	44"00	1'35"70	3'25"00	36"90	1'22"80	3'02"00	1'27"20	3'07"50	6'35"00
14 ans	35"10	1'16"50	2'47"00	5'49"00	11'58"00	40"60	1'27"00	3'06"50	44"80	1'37"30	3'28"50	37"50	1'24"10	3'05"00	1'28"60	3'10"50	6'41"00
13 ans	37"00	1'20"00	3'00"00	6'05"00	12'30"00	43"50	1'30"00	3'20"00	46"50	1'42"00	3'50"00	41"50	1'38"00	3'45"00	1'32"00	3'16"50	6'54"00
12 ans	38"50	1'23"00	3'07"50	6'17"50	12'52"50	45"00	1'33"00	3'27"50	48"00	1'45"00	3'57"50	43"00	1'41"00	3'52"50	1'35"00	3'23"00	7'05"50
11 ans	40"00	1'26"00	3'15"00	6'30"00	13'15"00	46"50	1'36"00	3'35"00	49"50	1'48"00	4'05"00	44"50	1'44"00	4'00"00	1'38"00	3'30"00	7'15"00

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX DES MAITRES

(Compétition comptant pour le Challenge Départemental des Maîtres)

DATE :

LIEU :

CATEGORIES :

EPREUVES INDIVIDUELLES

C1	de 25 à 29 ans (1997/1993)	C8	de 60 à 64 ans (1962/1958)
C2	de 30 à 34 ans (1992/1988)	C9	de 65 à 69 ans (1957/1953)
C3	de 35 à 39 ans (1987/1983)	C10	de 70 à 74 ans (1952/1948)
C4	de 40 à 44 ans (1982/1978)	C11	de 75 à 79 ans (1947/1943)
C5	de 45 à 49 ans (1977/1973)	C12	de 80 à 84 ans (1942/1938)
C6	de 50 à 54 ans (1972/1968)	C13	de 85 à 89 ans (1937/1933)
C7	de 55 à 59 ans (1967/1963)	C14	de 90 à 94 ans (1932/1928)
		C15	95 ans et plus (1927 et avant)

RELAIS

R1	de 119 ans et moins	R5	de 240 à 279 ans
R2	de 120 à 159 ans	R6	de 280 à 319 ans
R3	de 160 à 199 ans	R7	de 320 à 359 ans
R4	de 200 à 239 ans	R8	de 360 ans et plus

Programme :

1^{ère} Réunion

Relais 4 x 50 NL (Dames-Messieurs-Mixte) 50 BR – 100 NL – 50 PAP – 200 4 N - 100 DOS – 200 BR – 200 PAP.

2^{ème} Réunion

Relais 4 x 50 4 N (Dames-Messieurs-Mixte) 50 NL – 100 BR – 50 DOS – 100 PAP - 200 NL – 100 4 N – 200 DOS.

Epreuve non Officielle : Relais 50 NL MIXTE

REGLEMENT :

Conforme aux règlements de la FINA et de la FFN.
Aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

ENGAGEMENTS :

Chaque nageur pourra participer officiellement à 5 épreuves individuelles et à chacun des relais.
Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du.....**
Aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves
Concernant le relais 10 X 50 m NL, il est décidé que cette épreuve deviendrait une épreuve conviviale permettant à chacun (savoir nager 50 m) de participer. Tout licencié présent le dimanche et souhaitant nager ce relais déposera dans une urne sur papier son nom et prénom.
Les équipes seront tirées au sort en respectant la mixité du relais (5 dames et 5 messieurs).

Droits d'engagements : 2.80 € par épreuve individuelle et 5.60 € par relais.

RECOMPENSES :

Le premier de chaque épreuve individuelle et de chaque catégorie d'âge se verra décerner le titre de « Champion des Yvelines » ;
Les 3 premiers par catégorie d'âges se verront remettre une médaille.
Les nageurs des premiers relais de chaque catégorie recevront une médaille.

CLASSEMENT CLUB :

A l'issue des championnats, il sera établi un classement « club » sur la base de l'addition des points obtenus à la table de cotation fédérale par la meilleure performance de chaque nageur lors des épreuves individuelles + points du meilleur relais NL dames, messieurs et mixte et du meilleur relais 4N dames, messieurs et mixte.
Un classement Mixte Toutes Catégories sera établi.
Des Trophées récompenseront les 5 premiers clubs de ce classement.

MEETING DEPARTEMENTAL DES JEUNES

Dates : les 11 et 12/06/2022

Lieux :

CATEGORIE : JEUNES – Garçons nés en 2008-2009-2010 et Filles nées en 2009-2010-2011

QUALIFICATIONS :

Compétition aux nageurs non qualifiés aux Championnats de France et aux Championnats Régionaux des Jeunes

PROGRAMME

1^{ère} Réunion :

Samedi 11/06/2020 : 50 Bra. – 100 Dos – 200 NL – 100 Pap – 200 4N – 50 Dos – 100 Bra.

2^{ème} Réunion :

Dimanche 12/06/2020 : 50 Pap – 200 Bra. – 100 NL – 200 Dos – 100 4N – 200 Pap – 50 NL

ENGAGEMENTS :

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 1^{er} au 08/06/2022**

Un nageur pourra s'engager officiellement sur 6 épreuves sur le week-end

Engagements libres.

Droits d'engagements : 2.80 € par épreuve individuelle

RECOMPENSES :

Par catégorie d'âge, les trois premiers de chaque épreuve individuelle recevront une médaille.

Le premier nageur Jeunes 1 et le premier nageur Jeunes 2 de chaque épreuve se verront remettre une médaille.

CHAMPIONNATS « HONNEUR »

DATES : les 18 et 19/06/2022

LIEUX :

CATEGORIES : Jeunes (Filles 11-13 ans et Garçons 12-14 ans) / Juniors 1 (Filles 14-15 ans et Garçons 15-16 ans) / Juniors 2 et Seniors (Filles 16 ans et + et Garçons 17 ans et +) pour les courses individuelles et Jeunes (Filles 11-13 ans et Garçons 12-14 ans) et Juniors et plus (Filles 14 et plus et Garçons 15 ans et plus) pour les relais

PROGRAMME :

Samedi 06/06/2020 : 50 BR – 100 DOS – 200 NL – 100 PAP – 200 4N – 50 DOS – 100 BR - Relais 4 x 50 NL

Dimanche 07/06/2020 : 50 PAP – 200 BR - 100 NL – 200 DOS - 100 4N – 200 PAP – 50 PAP - Relais 4 x 50 4N

QUALIFICATION :

Les Jeunes qualifiés aux Championnats de France et aux Championnats Régionaux des Jeunes ne peuvent pas nager lors de cette compétition. Les nageurs JEUNES devront choisir entre les Championnats HONNEURS et le Meeting Départemental des Jeunes des 11 et 12 juin 2022. Pour les autres catégories, cette compétition s'adresse aux nageurs non sériés IDF et aux nageurs n'ayant pas participé aux Championnats des Yvelines sur plus d'une course.

ENGAGEMENTS :

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 08 au 15/06/2022**

Un nageur pourra s'engager officiellement sur 6 épreuves + les relais.

Temps d'engagement libres

Droits d'engagements : 2.80 € par épreuve individuelle et 5.60 € par relais.

RECOMPENSES :

Par catégorie d'âge, les trois premiers de chaque épreuve individuelle recevront une médaille.

Les nageurs des trois premiers relais par catégorie d'âge recevront une médaille.

CLASSEMENT CLUB :

A l'issue de la finale, il sera établi un classement « club » mixte sur la base de l'addition des points obtenus à la table de cotation fédérale par la meilleure performance de chaque nageur lors des épreuves individuelles + les points de tous les relais.

Des coupes récompenseront les 3 premiers clubs de ce classement.

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX AVENIRS

DATES : les 18 et 19/06/2022

LIEUX : VERSAILLES/MONTBAURON **OP :** 13h00

CATEGORIES : Filles 2012 et Filles 2013 et après / Garçons 2011 – Garçons 2011 et Garçons 2012 et après

PROGRAMME :

Samedi 18/06/2020 :

50 Dos F 2013 et après/G 2012 et après – 100 Dos F 2012/G 2011 – 50 Bra. F 2013 et après/G 2012 et après – 100 Bra. F 2012/G 2011 – 100 4N F 2013 et après/G 2012 et après – 400 NL F 2012/G 2011 – 4 X 50 4N

Dimanche 19/06/2020 :

100 Pap F 2012/G 2011 – 50 Pap F 2013 et après/G 2012 et après – 100 NL F 2012/G 2011 – 50 NL F 2013 et après/G 2012 et après – 200 4N F 2012/G 2011 – 200 NL F 2013 et après/G 2012 et après – 4 X 50 NL

ENGAGEMENTS :

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 08 au 15/06/2022**

Les nageurs qualifiés peuvent s'engager sur les épreuves de leur choix. Pas de limitation dans le nombre de relais engagés mais un nageur ne pourra participer qu'à un seul relais par style et par sexe (un nageur participant à un relais mixte ne pourra pas nager dans le relais de son propre sexe).

Les nageurs engagés dans un relais et non qualifiés à titre individuel peuvent s'engager sur une épreuve de 50m NL qui ne compte pas dans le classement club (compétition ad hoc sur extranat).

Droits d'engagements : 2.80 € par épreuve individuelle et 5.60 € par relais

QUALIFICATION A LA FINALE :

Sur ranking sur la base de la concaténation des 3 journées de qualification.

Addition de la meilleure cotation dans chacun des groupes d'épreuves suivants qui auront dû être nagés au moins une fois

- 200 NL ou 100 4N pour les F 2013 et plus jeunes et G 2012 et plus jeunes ; 400 NL ou 200 4N pour les F 2012 et G 2011
- 50 NL, 100 NL, 50 Dos, 100 Dos
- 50 Br, 100 Br, 50 Pap, 100 Pap

Sont qualifiés pour la finale

- les 36 meilleures nageuses nées en 2012 et 36 meilleurs nageurs nés en 2011
- les 24 meilleures nageuses nées en 2013 et après et 30 meilleurs nageurs nés en 2012 et après

Engagements libres des qualifiés sur les épreuves de 50 m/100 m

Sur les épreuves de 200 4N, 200 NL et 400 NL, deux séries seront retenues pour chaque catégorie.

RECOMPENSES :

Par années d'âge, médailles aux 3 premiers de chaque épreuve.

En relais, médailles aux nageurs des trois premiers relais toutes catégories.

CLASSEMENT CLUB :

A l'issue de la finale, il sera établi un classement « club » mixte sur la base de l'addition des points obtenus à la table de cotation fédérale par la meilleure performance de chaque nageur lors des épreuves individuelles + les points d'un seul relais par sexe et par style. En l'absence de relais filles et garçons dans le style, le relais mixte sera pris en compte

Des coupes récompenseront les 5 premiers clubs de ce classement.

ACTION DEPARTEMENTALE CATEGORIE AVENIRS

Le CD78 mettra en place une action départementale de la catégorie AVENIRS à savoir un regroupement OBLIGATOIRE sur une journée et participation à un Meeting en province.

REGROUPEMENT : (obligatoire pour participer au Meeting)

DATE :

LIEUX :

PROGRAMME :

MEETING :

DATE :

LIEUX :

PROGRAMME

SELECTION :

Mode de sélection : « en cours de rédaction »

La présélection paraîtra dans le bulletin d'information 3 semaines avant la date de la compétition.

La sélection paraîtra dans le bulletin d'information 2 semaines avant la date de la compétition.

ENCADREMENT :

L'encadrement sera composé de 4 entraîneurs maximum.

Entraîneurs : à désigner

EQUIPEMENT

Les nageurs de la sélection se verront remettre un équipement (à définir) aux couleurs du CD78

CHALLENGE AVENIRS

Catégorie d'âge : Filles 10 ans et moins (nées en 2012 et après)
Garçons 11 ans et moins (nés en 2011 et après)

Préambule : La catégorie des Avenirs représente les années d'âge propices à la découverte de l'univers de la confrontation dans un cadre réglementaire, institué. Cette période peut déterminer les futurs choix de nos licenciés :

- Poursuivre la pratique de la Natation sans objectifs sportifs précis
- S'orienter vers l'entraînement pour s'épanouir dans l'univers de la compétition
- Envisager un changement de discipline ou s'orienter vers d'autres activités sportives.

L'idée est de proposer à cette population un parcours sportif adapté et attractif, en organisant des compétitions dont la durée n'excède pas 2h00 à 2h30, échauffement compris (45mn), pour conquérir également l'engouement et l'adhésion de leur environnement familial.

La bienveillance de tous, officiels, entraîneurs, dirigeants et parents sera de mise pour faciliter le bon déroulement de la compétition. Sans déroger aux exigences réglementaires FINA, toute disqualification devra s'accompagner d'une attitude volontairement pédagogique, visant à dédramatiser la faute observée et à privilégier l'encouragement à mieux faire en indiquant les pistes à suivre pour réussir et progresser à la prochaine occasion.

La responsabilité et le rôle de l'entraîneur sont ici primordiaux, s'agissant des choix et des orientations à poursuivre concernant la formation des nageurs, mais aussi concernant la pertinence des courses qu'il leur propose au regard de leur niveau de pratique.

Dispositif

Ce challenge permet aux nageuses et nageurs de la catégorie Avenirs de s'engager en compétition sans pass'compétition. Toute autre compétition exigera de chaque nageur d'être en possession de ce troisième volet de l'ENF (Interclubs Avenirs, championnats départementaux...).

Ce challenge n'est évidemment pas interdit aux nageuses et nageurs titulaires du pass'compétition !

Pré requis

Aucun

Il n'est pas nécessaire de disposer d'une licence Compétiteur ni d'avoir validé son pass'sport de l'eau pour participer à ce programme

Le Challenge Avenirs s'inscrit dans le parcours de l'Ecole de Natation Française et l'obtention du pass'compétition. Le nageur obtiendra ce diplôme si, à l'issue de la phase des rencontres, il a réalisé dans les règles de style de nage, 5 des 9 épreuves proposées dans le circuit (à minima et au choix : deux 25m, deux 50m et un 100m) et s'il est titulaire du Pass'sport de l'eau.

Programme

9 épreuves individuelles :

- Quatre 25 mètres : papillon, dos, brasse et nage libre
- Trois 50 mètres 2 nages : 25 pap-25 dos- ; 25 dos-25 brasse ; 25 brasse-25 nage libre
- Deux 100 mètres : 100 nage libre - 100 4 nages

Organisation

Le programme de chaque challenge est libre dans le cadre des 9 épreuves de ce challenge. Pas de limite de nombre d'engagements par nageur. Chaque organisation ne pourra cependant dépasser 2h d'épreuves.

Doivent obligatoirement être présents pour valider les épreuves : 1 officiel A et 1 évaluateur ENF3 NC licenciés dans deux clubs différents.

Dates

Pour plus de souplesse, les organisations sont confiées aux clubs (piscine, officiel A et évaluateur ENF3). Sauf cas particulier, tout club se doit de proposer au moins une organisation par saison sportive complète, seul ou en coopération avec d'autres clubs (mise à disposition piscine et/ou jury).

Pour assurer la cohérence au niveau départemental, les organisations doivent être proposées au CD78 avant la mi-décembre pour la période de décembre à août et avant le 1^{er} septembre pour la période de septembre à décembre, en précisant le club organisateur (gestionnaire extranet), le lieu, la date, les horaires et le programme proposé. Les noms de l'officiel A et de l'évaluateur ENF3 devront être précisés au plus tard 7 jours avant le challenge auprès de la commission ENF.

La création de la manifestation sur extraNat est réalisée par le comité départemental et la gestion sera déléguée au club organisateur, qui a la charge de remonter les résultats sur le serveur FFN dans les délais prévus.

Le comité départemental se réserve la possibilité de dépêcher sur toute organisation un représentant pour assister ou participer à la manifestation.

Liste des organisations prévues

- Samedi 19 février à 16h30 à la piscine de Versailles – Satory
- Samedi 23 avril à 16h30 à la piscine de Versailles – Satory
- Samedi 11 juin à 17h30 à la piscine de Versailles – Satory

A compléter

ENF

Adresse mail de la commission ENF : enf.cdy@gmail.com

RAPPEL

Pass'sport de l'eau

Les nageurs ne peuvent présenter ce test que si leur Sauv'nage est enregistré sur extranat à la veille de la date de début des engagements. L'obtention du pass'sport de l'eau se fait dès lors que le nageur a réussi 3 épreuves.

Cependant, les clubs sont vivement encouragés à travailler la pluridisciplinarité et à préparer et passer les 5 épreuves.

Compétitions

Les nageurs de la catégorie avenir non titulaires du pass'compétition n'ont pas le droit de participer à une compétition officielle ou non officielle (distance officielle chronométrée).

SAUV'NAGE

ORGANISATION : CLUBS DISPOSANT DE L'AGREMENT ENF

Pour mémoire, seuls les clubs titulaires de l'agrément ENF peuvent organiser des sessions de sauv'nage. Les autres clubs doivent se rapprocher d'un club disposant de l'agrément ou du CD78.

Toute session doit être déclarée à minima le mardi précédant la session afin d'être publiée au bulletin du CD78 permettant ainsi à d'autres clubs du CD78 d'y participer et éventuellement à un représentant du CD78 d'assister à la session.

Les résultats des sessions devront être saisis sur extranat dans les 7 jours qui suivent la session.

Attention : En organisant une session sauv'nage, le club s'engage à respecter le règlement fédéral. En cas de manquement grave constaté, le CD78 le signalera à la LIFN pour retrait de l'agrément ENF.

PASS'SPORT de l'EAU

Pour plus de souplesse, les organisations sont confiées aux clubs (piscine, organisation, évaluateurs ENF2). Sauf cas particulier, tout club se doit de proposer au moins une organisation par saison sportive complète, seul ou en coopération avec d'autres clubs (mise à disposition piscine et/ou organisation)

L'organisation de ces sessions est cependant soumise à un règlement très strict :

- En organisant une session, le Président du club demandeur s'engage à respecter scrupuleusement le règlement fédéral des sessions pass'sport de l'eau.
En cas de manquement grave constaté, le CD78 signalera au CIF et demandera le retrait de l'agrément ENF du club (et donc en conséquence le retrait des éventuels labels du club).
- Lors de chaque session, deux évaluateurs ENF2 licenciés dans deux clubs différents devront être présents.
- L'ensemble des demandes d'organisation devront parvenir au CD78 et à la commission ENF avant la fin septembre pour la période de septembre à décembre pour une meilleure coordination de l'ensemble des sessions du département
- Les noms des évaluateurs ENF2 (minimum 2 de deux clubs différents) doivent être transmis à la commission ENF au moins 7 jours avant le début de la session
- Un représentant CD78 nommé par la commission ENF pourra être dépêché sur chaque organisation
- Les résultats doivent être transmis par mail à la commission ENF au plus vite après la session et au plus tard 7 jours après en indiquant dans un tableau récapitulatif le NOM, Prénom (correctement orthographiés), club et résultats des épreuves pour chaque participant. Les fiches de passage seront conservées par l'organisateur pendant 15 jours après l'envoi des résultats pour d'éventuelles réclamations.

Prérequis : les nageurs doivent être titulaires du sauv'nage (test enregistré sous extranat) et licenciés à la FFN

Les nageurs ne sont pas limités en nombre d'épreuves.

Les fiches de passage des tests doivent être remplies préalablement et données à l'organisateur à l'ouverture des portes. Si les clubs souhaitent que les livrets Pass'sport soient remis aux nageurs à l'issue de la session où ils auront validé au moins 3 épreuves, ils doivent remettre les livrets préremplis à l'organisateur au début de la session.

Dates des sessions :

- Le samedi 12 mars à 16h30 à Versailles – Satory
- Le mercredi 11 mai à 10h à Versailles – Satory
- Le samedi 11 juin à 16h30 à Versailles – Satory

A compléter

COUPE INTERCLUBS JEUNES (poule départementale)

DATES: automne 2022, en attente calendrier LIFN

LIEUX :

CATEGORIES : Filles 2009-2011 – Garçons 2008-2010

PROGRAMME :

1^{ère} réunion :

Samedi 23/05/2020 4 X (100 4N) – Course des Remplaçants sur 100 NL - 100 NL – 100 DOS

2^{ème} réunion :

Dimanche 24/05/2020 4 X 200 NL – 100 BR – 100 PAP

En fonction des piscines mises à disposition, le CD78 se réserve le droit d'inverser les deux réunions

REGLEMENT :

4 nageurs par équipe au maximum. Des équipes mixtes et des ententes pourront être engagées dans une compétition à part.

Aucun engagement sur place ; les ententes devront être déclarées au secrétariat du CD78 au plus tard à la date limite des engagements sur Extranat.

Pour être classé, chaque nageur participera obligatoirement à 2 épreuves individuelles et aux 2 relais.

Toutes les épreuves individuelles doivent être obligatoirement nagées deux fois.

A l'issue de la première épreuve aucun changement ou remplacement de nageurs possible même en cas de blessure.

Remplaçants : 1 par équipe engagée sur une épreuve du programme.

Le jour de la compétition, les nageurs des équipes incomplètes seront autorisés à nager avec les remplaçants.

ENGAGEMENTS :

Seules les équipes non qualifiées à la poule régionale peuvent participer à cette compétition.

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du au**

Les Ententes devront être engagées sur fichier excel au secrétariat **au plus tard le**

Droits d'engagement : 40 € par équipe engagée ; chaque club des ententes sera facturé en fonction du nombre de nageurs engagés.

OFFICIELS :

ATTENTION : amende pour manque ou insuffisance d'officiel : 50 €.

1 officiel obligatoire de 1 à 3 équipes présentes ; 2 officiels de 4 à 6 équipes présentes ; 3 officiels pour 7 équipes présentes et plus.

CLASSEMENT :

Il se fera par addition des points obtenus à la table de cotation FFN. Les points des relais ne sont pas doublés.

En cas d'égalité, les points du relais 4N départageront les équipes.

RECOMPENSES :

Les nageurs des 3 premières équipes DAMES et MESSIEURS recevront une médaille y compris le remplaçant de l'équipe.

Les nageurs de la première équipe mixte recevront une médaille.

Les nageurs de la meilleure entente recevront une récompense.

JOURNEES QUALIFICATIVES DEPARTEMENTALES

DATES : novembre ou décembre 2022

LIEUX :

CATEGORIES : JUNIORS et plus

PROGRAMME :

Samedi : 800 NL D/M – 50 DOS D/M – 50 NL D/M – 200 BR D/M - 400 NL D/M – 200 DOS D/M – 50 PAP D/M – 100 BR D/M – 100 4N D/M

Dimanche : 1500 NL D/M – 100 PAP D/M - 50 BR D/M – 200 NL D/M – 200 4N D/M - 200 PAP D/M – 100 DOS D/M
100 NL D/M — 400 4N D/M

QUALIFICATIONS :

Tous les nageurs peuvent participer quel que soit le niveau sachant que certains nageurs sont déjà qualifiés via leur appartenance aux Séries A et B de la LIF

ENGAGEMENTS :

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT** du ... au

Temps d'engagements libres.

6 engagements maximum sur le week-end.

Droits d'engagements : 2.80 € par épreuve.

COUPE INTERCLUBS AVENIRS

DATES : novembre ou décembre 2022

LIEUX :

CATEGORIES : FILLES 2012 ET APRES – GARCONS 2011 ET APRES
Les nageurs (ses) de 10 ans et moins devront être titulaires de l'ENF 3

PROGRAMME :

1^{ère} réunion :

Samedi 4 X 50 4N - Course des Remplaçants – 50 DOS - 100 4N

2^{ème} réunion :

Dimanche ... 4 X 50 NL – 50 BR – 50 NL – 50 PAP

REGLEMENT :

4 nageurs par équipe au maximum. Des équipes mixtes et des ententes pourront être engagées dans une compétition à part.
Aucun engagement sur place ; les ententes devront être déclarées au secrétariat du CD78 au plus tard à la date limite des engagements sur Extranat.

Pour être classé, chaque nageur participera obligatoirement à 1 course individuelle + le 100 4N et aux 2 relais.

A l'issue de la première épreuve aucun changement ou remplacement de nageurs possible même en cas de blessure.

Remplaçants : 1 par équipe engagée sur 100 4N.

Le jour de la compétition, les nageurs des équipes incomplètes seront autorisés à nager avec les remplaçants.

ENGAGEMENTS :

Seules les équipes non qualifiées à la poule régionale peuvent participer à cette compétition.

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du ... au ...**

Les Ententes devront être engagées sur fichier excel au secrétariat au plus tard le ...

Droits d'engagement : **40 €** par équipe engagée ; chaque club des ententes sera facturé en fonction du nombre de nageurs engagés.

OFFICIELS :

ATTENTION : amende pour manque ou insuffisance d'officiel : 50 €.

1 officiel obligatoire de 1 à 3 équipes présentes ; 2 officiels de 4 à 6 équipes présentes ; 3 officiels pour 7 équipes présentes et plus.

CLASSEMENT :

Il se fera par addition des points obtenus à la table de cotation FFN. Les points des relais ne sont pas doublés.

En cas d'égalité, les points du relais 4N départageront les équipes.

RECOMPENSES :

Les nageurs des 3 premières équipes DAMES et MESSIEURS recevront une médaille y compris le remplaçant de l'équipe.

Les nageurs de la première équipe mixte recevront une médaille.

Les nageurs de la meilleure entente recevront une récompense.